



Direction des Services Techniques

Conseil municipal du 29 septembre 2023 DELIBERATION

Rapporteur : Jean CONTOU-CARRÈRE

Secrétaire de séance : Madame Dominique QUEHEILLE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 27
Nombre de votant-e-s : 31

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, Mme Dominique QUEHEILLE, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE,
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Jacques MAISONNEUVE, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- M. Philippe GARROTÉ donne pouvoir à M. Jean CONTOU-CARRÈRE
- M. Raymond VILLALBA donne pouvoir à M. Patrick NAVARRO
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ

Etaient absentes :

- Mme Patricia PROHASKA
- Mme Nathalie PASTOR

29 - RÉGULARISATION DENOMINATION DE LA RUE JOSÉ DE LA BORDA

Par délibération en date du 31 mars 2004 portant dénomination de rues, une voie située dans la Zone Lanneretonne s'est vue attribuer le nom de « Rue Jean-Joseph de Vigneau ». Il s'agit d'une impasse desservant les entreprises ORENSANZ, 2CBOIS... depuis la rue Charles Peyrou.

Il est précisé à votre Assemblée que depuis son origine, cette rue est matérialisée sur le terrain par une signalétique adéquate indiquant le nom de « Rue José de la Borda ».

Lors de la régularisation de certaines adresses, il a été constaté qu'il y avait discordance entre la dénomination officielle et la dénomination réellement utilisée pendant près de 20 ans.

Afin de pouvoir assurer le bon adressage des établissements domiciliés, il convient de procéder à la régularisation du nom de cette voie, en la dénommant tel que constaté à ce jour, soit « rue José de la Borda ».

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,

- **MODIFIE** la décision du 31 mars 2004 relative à la dénomination de la « voie de la zone Lanneretonne passant devant Oloron Charpente » et **DECIDE** de lui attribuer le nom de « Rue José de la Borda ».

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution cette régularisation.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 29 septembre 2023.
Suivent les signatures.-

Envoyé en préfecture le 05/10/2023

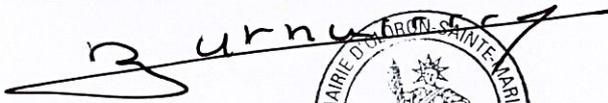
Reçu en préfecture le 05/10/2023

Publié le

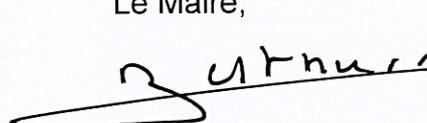
ID : 064-216404228-20230929-DEL_23_09_29_29-DE

S²LO

AFFICHÉ LE 05/10/2023




Le Maire,




Bernard UTHURRY

